

## ➤ Commission européenne - Rapport sur les méthodes non-animales



**Le rapport annuel 2021 de l'EURL ECVAM qui vient d'être publié décrit les activités de recherche, de développement et de validation, ainsi que les initiatives qui participent à la promotion de l'adoption et de l'utilisation de méthodes alternatives en recherche.** Le principe des trois R, c'est-à-dire Remplacement, Réduction et Raffinement, est fermement ancré dans la législation européenne encadrant l'utilisation des animaux à des fins scientifiques, le remplacement complet de l'expérimentation animale étant l'objectif ultime. Des méthodologies de nouvelles approches comprenant une variété de technologies innovantes, telles que des méthodes *in vitro* utilisant des tissus et des cellules 3D, des organes sur puce, des modèles informatiques (y compris l'Intelligence Artificielle) et la technologie omique (génomique, protéomique, métabolomique), sont de plus en plus développées, évaluées et intégrées dans les domaines de la recherche scientifique et les activités d'évaluations réglementaires. Des activités importantes visant à promouvoir le développement et l'utilisation d'approches non animales sont également menées dans les domaines de la recherche fondamentale et appliquée, où la plupart des animaux sont utilisés, ainsi qu'à des fins éducatives. **Le Gircor tient à rappeler son attachement au développement des méthodes non-animales et à la complémentarité des approches en l'attente de solutions pérennes.** Source : [Commission européenne](#)

Cet article a été téléchargé depuis [gircor.fr](https://www.gircor.fr)

